



Guide d'urgence suite à la campagne de changement de mot de passe

Malgré les relances par mail, vous n'avez pas changé votre mot de passe dans les délais requis. Vous devez impérativement cliquer sur **«Mot de passe oublié» via le Portail Intranet de l'Agent.** Sans cela, vous ne pourrez pas accéder aux services académiques (PIA, messagerie, ARENA etc...).

Important :

Si vous ne connaissez pas votre **NUMEN**, veuillez contacter votre service de gestion administrative.

Comment y accéder ?

https://pia.ac-grenoble.fr

Mot de passe Oublié :

Étapes à suivre :

- 1. Accédez à la page de connexion du PIA : <u>https://pia.ac-grenoble.fr</u>
- 2. Cliquez sur «Mot de passe oublié».
- 3. Suivez les instructions à l'écran :
 - Entrez votre **numen**.
 - Indiquez votre date de naissance.
 - Saisissez le **captcha** requis.
- 4. Un mot de passe sera généré automatiquement. Vous pouvez choisir de le conserver ou de le modifier.



La modification de votre mot de passe aura des répercussions sur l'ensemble des applications académiques, **avec un délai de 30 minutes** pour certains services.